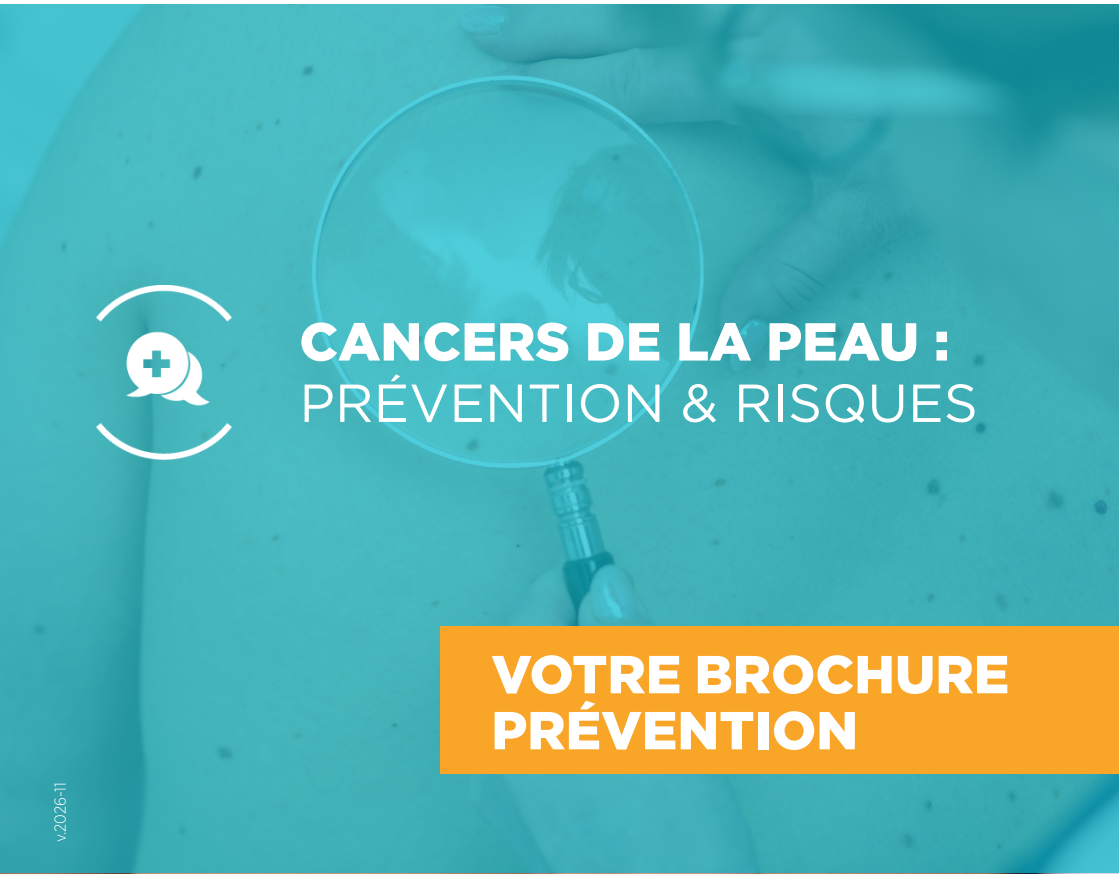
présoa

LA PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL



CANCERS DE LA PEAU : PRÉVENTION & RISQUES

VOTRE BROCHURE PRÉVENTION

v.2026-11

Chaque année, entre 141 200 et 243 500 cas sont diagnostiqués en France.

www.presoa.org

LES PRINCIPAUX CANCERS DE LA PEAU

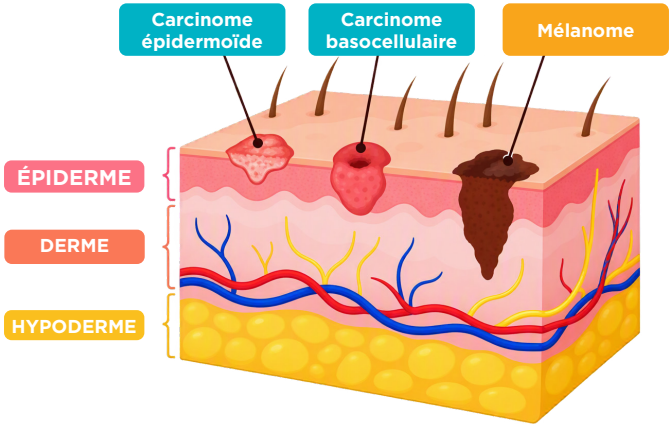
Les principaux cancers de la peau se divisent en deux grands groupes : les **carcinomes** (basocellulaire ou épidermoïde), qui représentent 80 à 90 % des cas, et les **mélanomes**, plus rares mais plus graves.

CARCINOMES

Ils se développent à partir des cellules de l'épiderme et apparaissent le plus souvent sur les **zones régulièrement exposées au soleil** (visage, oreilles, cou, mains).

MÉLANOMES

Il se développe à partir des cellules responsables de sa pigmentation et apparaît souvent sous la forme d'un **grain de beauté qui change** de taille, de forme ou de couleur.



LES FACTEURS DE RISQUE

FACTEURS INDIVIDUELS

- **Coups de soleil répétés dans l'enfance**.
- **Antécédents** personnels ou familiaux de cancers cutanés.
- **Dermatoses chroniques** (ulcères, cicatrices de brûlure...).
- **Nombreux grains de beauté** (+ 50) ou grains de beauté **larges/asymétriques**.
- **Exposition solaire intense** (activités de plein air).
- **Immunodépression** (défenses du corps affaiblies).
- **Phototypes clairs** (peau, yeux, cheveux clairs)

PHOTOTYPE	CARACTÉRISTIQUES	RÉACTION AU SOLEIL
 I	• Peau très claire • Cheveux blonds ou roux • Yeux clairs • Tâches de rousseur fréquentes	• Coups de soleil systématiques • Ne bronze pas ou très peu
 II	• Peau claire • Cheveux blonds-roux à châtains • Yeux clairs à bruns • Tâches de rousseur possibles	• Coups de soleil fréquents • Bronze difficilement
 III	• Peau intermédiaire • Cheveux châtains à bruns • Yeux bruns	• Coups de soleil occasionnels • Bronze progressivement
 IV	• Peau mate • Cheveux bruns à noirs • Yeux bruns à noirs	• Coups de soleil peu fréquents • Bronze facilement
 V	• Peau foncée • Cheveux noirs • Yeux noirs	• Coups de soleil rares • Bronze intensément
 VI	• Peau très foncée • Cheveux noirs • Yeux noirs	• Coups de soleil exceptionnels • Peau naturellement très pigmentée

SENSIBILITÉ AU SOLEIL

TRÈS SENSIBLE — TRÈS PEU SENSIBLE

FACTEURS PROFESSIONNELS

Le cancer de la peau peut être reconnu comme professionnel en cas d'exposition à :

Arsenic

Rayonnements ionisants

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) :
goudrons, suies, huiles minérales...

Rayonnements UV
(travail en extérieur)



La reconnaissance en maladie professionnelle nécessite d'établir un lien avec l'exposition au travail.
La prise en charge implique le **médecin traitant**, le **dermatologue**, le **médecin du travail**.

LES MOYENS DE PRÉVENTION

LES BONS GESTES À ADOPTER

Rechercher l'ombre
dès que possible.

Utiliser un chapeau
à larges bords.

EN ÉTÉ : éviter le soleil
entre 12h et 16h.

Porter des lunettes de soleil
(CE, catégorie 3 ou 4).

Porter des vêtements
couvrants / anti-UV.

Appliquer une crème solaire
indice 50 toutes les 2h.

À NOTER

Pour limiter les risques liés au travail à l'extérieur, associez plusieurs moyens de protection tout au long de la journée de travail.
La crème solaire ne remplace pas les autres protections.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)



En complément des mesures de prévention collective, la protection contre les UV repose également sur le port d'équipements adaptés fournis par l'employeur :

- **Vêtements anti-UV ;**
- **Lunettes de protection solaire ;**
- **Chapeaux adaptés ;**
- **Crème solaire à indice 50.**

LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Afin de limiter l'exposition aux UV et leurs conséquences sur la santé, l'employeur doit mettre en place des mesures de prévention adaptées :

1. **ÉVALUER LES RISQUES UV DANS LE DUERP :**
   Identifier les salariés exposés et mettre en place des actions de prévention adaptées pour réduire les risques pour leur santé.

2. **METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION :**
   Privilégier les mesures de protection collective, puis les équipements de protection individuelle lorsque cela est nécessaire.

3. **AMÉNAGER LES HORAIRES POUR LIMITER L'EXPOSITION :**
   Réduire l'exposition pendant les périodes où l'intensité des UV est la plus élevée, notamment en limitant les activités extérieures aux heures les plus chaudes de la journée.

4. **INSTALLER DES ZONES D'OMBRE :**
   Permettre aux salariés exposés de se protéger du soleil lors des pauses ou de certaines tâches.

5. **SENSIBILISER RÉGULIÈREMENT LES SALARIÉS:**
   Sensibiliser sur les risques liés aux UV, les signes d'alerte à surveiller (coups de soleil, lésions cutanées, modifications d'un grain de beauté, etc.), ainsi que sur l'importance des gestes de protection et du dépistage précoce des cancers de la peau.

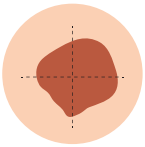


À RETENIR :

- **Les cancers de la peau sont largement évitables.**
- **La vigilance et le dépistage précoce améliorent les chances de guérison.**
- **En cas de lésion suspecte, consulter rapidement.**

Outil de repérage pour vous aider à identifier une lésion suspecte :
A B C D E

Asymétrie



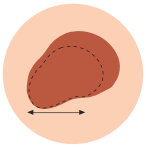
Bords irréguliers



Couleurs variées



Diamètre supérieur à 6 mm



Évolution

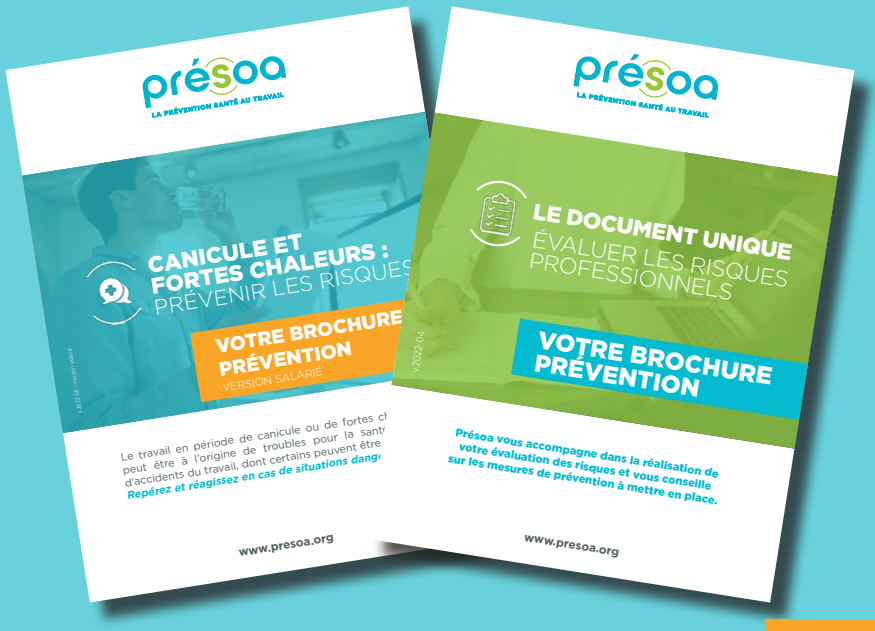


VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
PARLEZ-EN AVEC VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ.



DES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE PRÉSOA POUR APPROFONDIR LE SUJET.

Retrouvez notamment nos plaquettes
« CANICULE ET FORTES CHALEURS » et
« LE DOCUMENT UNIQUE : ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS ».



Découvrez l'ensemble de nos plaquettes sur www.presoa.org

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL ET DE PRÉSOA SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

linkedin.com/company/presoa

@Presoa

Retrouvez les vidéos Présoa sur notre chaîne YouTube : **bit.ly/YoutubePresoa**

présoa
LA PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL

Siège social Présoa
Rue Théodore Monod, Z.A. Bois de la Chocque
BP 40362 - 02100 Saint-Quentin

www.presoa.org | contact@presoa.org

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
HAUTS-DE-FRANCE

afaq ISO 9001 Qualité

Siège social Présoa certifié ISO9001
sur les fonctions supports

Copyright Présoa - Crédits photos et illustrations : Adobe Stock, Freepik, Microsoft Copilot et Présoa.